N°19 - avril 2007

L'Écho communautaire

Magazine d'information de la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau

BRETTE-LES-PINS CHALLES CHANGÉ PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE SAINT-MARS-D'OUTILLÉ

Environnement
Le soleil sarthois a de l'énergie à revendre

Budget 2007 : une situation saine

Enquête « Compostage individuel »

Pascal Joubert : un repreneur heureux

c'est vous qui le dites

Cet espace est le vôtre. Vous avez une question, une remarque, une suggestion sur les actions de la Communauté de Communes, n'hésitez pas à nous contacter. Nous nous efforcerons de vous répondre.

- **courriel : lecteurs@sudestmanceau.com**
- **adresse : BP 15 - rue des Écoles - 72250 Parigné-l'Évêque**
- **tél : 02-43-40-09-98**
- **fax : 02-43-40-18-76**

Je souhaite apposer sur ma boîte à lettres un autocollant « Stop Pub » afin de ne plus être submergé par les prospectus. Continuerai-je tout de même à recevoir mon Écho Communautaire ?

Comme toutes les publications des collectivités territoriales, l'Écho Communautaire n'est pas assimilé à de la publicité. Les facteurs et les employés de l'association Partage qui assurent la distribution de votre magazine ne vous oublieront donc pas ! Sachez qu'ils s'efforcent de respecter votre choix de ne pas être destinataire de la publicité non adressée, merci en retour de respecter leur travail.

Ma fille est une passionnée de gymnastique. Elle la pratique en club depuis plusieurs années et bien sûr en cours d'éducation physique au collège, avec lequel elle a la chance d'aller à la salle Ouranos. Est-il prévu d'ouvrir cette belle salle à l'UNSS ?

Rappelons que l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) permet aux collégiens et aux lycéens de pratiquer des activités sportives à un certain niveau et de participer à des compétitions départementales, régionales et nationales. En partenariat avec l'Étoile Parignéenne et les enseignants du collège Louis Cordelet de Parigné-l'Évêque, la Communauté de Communes réfléchit actuellement à la mise en place de créneaux réservés à l'UNSS le mercredi. Objectif : rentrée 2007.

Dernièrement, un samedi après-midi, l'agent en fonction à la déchetterie de Changé a refusé de décharger ma remorque de gravats. Pourrais-je savoir en quoi consiste alors son travail ?

Les agents de déchetterie ont pour principale mission de vérifier que les dépôts des usagers sont conformes au règlement et qu'ils ne présentent pas de danger pour l'équipement ou le public. Ils sont là pour vous informer, vous expliquer les règles de tri et veiller à la sécurité du site. Ils assurent également la bonne circulation des véhicules sur la plateforme. En aucun cas ils ne sont chargés du transport ou du déversement des déchets dans les bennes. Ce sont des guides et pas des manutentionnaires. ■

Magazine d'information édité par la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau

Siège social
rue des Écoles – BP 15
72250 Parigné-l'Évêque
Tél : 02-43-40-09-98 / Fax : 02-43-40-18-76
lecteurs@sudestmanceau.com

Directeur de la publication
René Logereau

Maquette et mise en page
Service Communication

Rédaction
Service Communication

Photos et illustrations
Communauté de Communes, Le Rabelais, Orée de Bercé Bélinois, Ales Cerin, Véronique Cormier, Mélanie Kuipers, Terpora Nigra, La Chrysalide, Adelphe

Couverture
Installation de Magali Lecoq à Changé
Photo : Service Communication

Impression
K'prim, Le Mans

Tirage
7 000 exemplaires sur papier recyclé

Distribution
Association Partage et La Poste

Dépôt légal
2ème trimestre 2007

SOMMAIRE

P 2 | c'est vous qui le dites ■
Courrier des lecteurs

P 3 | éditorial ■
Développement durable et développement tout court

P 4 et 5 | actualité ■
Paroles de Maires (suite)
Budget 2007

P 6 et 7 | environnement ■
Sous le soleil exactement
La 2ème vie des déchets verts
Enquête « Compostage Individuel »

P 8 et 9 | économie ■
Pascal Joubert : une solide détermination
Les Z.A. trouvent (entre)preneurs

P 10 | syndicats mixtes ■
Les aides du Pays aux exploitations agricoles
Nouveaux horaires et programme du Cybercentre

P 11 | grand angle ■
Passion théâtre

Quant vous lirez ces lignes, notre deuxième Semaine de l'Environnement battra son plein, avec près de 600 enfants reçus à l'Hôtel Communautaire. Exposition interactive, circuit de jeux pédagogiques et atelier pratique leur feront aborder la question des économies d'énergie et du développement durable. Grande première cette année, nous leur offrirons en clôture de la manifestation un spectacle humoristique sur la protection de l'environnement.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DÉVELOPPEMENT TOUT COURT

L'occasion pour moi de rappeler que si notre Communauté de Communes s'est fermement engagée aux côtés des enseignants et des familles dans l'éducation à l'environnement et le développement durable, elle participe également de toutes ses forces au développement tout court de notre territoire et de nos communes. Elle permet de maintenir et de dynamiser l'emploi local en améliorant les zones d'activité économique existantes et en en créant de nouvelles. Elle gère la collecte sélective et la collecte des ordures ménagères ainsi que le réseau de déchetteries communautaires et le service public d'assainissement non collectif. Elle entretient l'ensemble des voies communales hors agglomération. Elle soutient la construction de logements sociaux. Elle a contribué pour une bonne part à l'installation du haut débit et met en place un système d'information géographique. Elle a construit la salle Ouranos et finance les cycles d'initiation qui s'y déroulent et va créer un skatepark. Enfin, elle devrait prochainement prendre en charge l'enfance-jeunesse.

Chaque jour, c'est pour le bien de tous que la Communauté de Communes devient plus forte. ■

René Logereau
Président de la Communauté de Communes
du Sud-Est du Pays Manceau

AGENDA

5 et 6 mai
Trophée Jeunes de Badminton au gymnase du complexe sportif.
Parigné-l'Évêque

23 mai
« Cochon, Loup, Itou, Itou », spectacle jeune public au centre François Rabelais.
Changé

9 et 10 juin
Exposition annuelle de l'association « Arts Plastiques » au centre des Glycines.
Parigné-l'Évêque

16 juin
Gala de la MJC avec un programme de théâtre et de danse à la salle polyvalente.
Brette-les-Pins

prochain numéro en juin/juillet

PAROLES DE MAIRES (suite)

Après les Maires de Brette-les-Pins, de Challes et de Parigné-l'Évêque qui se sont exprimés sur l'action de la Communauté de Communes dans notre numéro de janvier, c'est au tour de Joël Desbordes, Maire de Changé, et de Luc Lemarchand, Maire de Saint-Mars-d'Outillé, d'apporter leur témoignage sur le bilan et les perspectives communautaires.

« Pour moi, la Communauté présente un bilan contrasté. Elle a connu des réussites incontestables avec notamment le service de collecte sélective et les cycles d'initiation à la gymnastique, mais elle s'est également trop précipitée sur certains transferts de compétence. Je pense ici à la voirie mais aussi à l'assainissement non collectif pour lequel la situation spécifique de la commune de Changé n'a pas, à mon avis, été suffisamment prise en compte. Par ailleurs, je regrette que la dotation de solidarité ne soit plus versée aux communes. Les fonds de concours qui la remplacent sont moins favorables financièrement. D'un point de vue global, il me semble qu'avec ses 15000 habitants, notre intercommunalité est d'une taille trop modeste pour porter des projets d'envergure. La mise en place d'un service de transport en commun par exemple, qui serait un atout considérable pour nous, ne pourrait se faire qu'à l'échelle d'un territoire de 45000 habitants. L'esprit communautaire que je défends va donc dans le sens d'un rapprochement avec d'autres groupements intercommunaux. Pour ce qui est de l'avenir proche, je souhaiterais que nous validions rapidement le transfert enfance jeunesse et que nous réfléchissions à la question de la culture en général. »

Joël Desbordes

« Saint-Mars-d'Outillé est la dernière commune à avoir rejoint la Communauté. À l'époque, et alors qu'ils pouvaient hésiter entre le Sud-Est du Pays Manceau et l'Orée de Bercé-Bélinois, les élus saint-martiens ont préféré le groupement intercommunal qui semblait offrir les meilleures perspectives de développement, notamment en matière économique. Avec le succès des zones d'activité à Changé et à Parigné-l'Évêque, on peut dire aujourd'hui que c'est le bon choix qui a été fait. En tant que Maire, je cultive autant que possible l'esprit communautaire en abordant à chaque Conseil municipal l'actualité de la Communauté. Au-delà du développement économique, je pense que nous pouvons être satisfaits de nos réussites collectives : le très bon service de collecte sélective, le réseau de déchetteries, les cycles gymniques à Ouranos, la voirie. Et j'espère que nous parviendrons à organiser ensemble un service de qualité pour l'enfance-jeunesse. Pour l'avenir, sans doute que la Communauté de Communes devra faire davantage pour le logement social. Elle pourrait également se saisir de la question cruciale des transports, mais aussi de l'urbanisme et de la gestion des permis de construire. »

Luc Lemarchand

en bref

Enfance-Jeunesse
Le 22 janvier dernier, le Conseil Communautaire s'est prononcé en faveur d'une prise de compétence en matière d'enfance-jeunesse. Ont été votés l'élaboration d'un projet social, le financement d'une mission d'animation et de pilotage sur le territoire communautaire, l'organisation d'activités incluant le transport des personnes. Le transfert de compétences et la mise en place du service sont subordonnés à l'accord des Conseils Municipaux.

Skatepark
Afin de faire avancer le projet de skatepark communautaire, prévu sur la commune de Changé, une rencontre a été organisée à La Flèche où a été installé un équipement intéressant. Après une entrevue avec les élus et les techniciens qui leur ont présenté les différentes étapes de leur projet, Serge Soualle, vice-Président en charge des sports, et Didier Dantin, Directeur général des services, ont pu visiter et examiner l'installation fléchoise.

Espaces verts
Les abords de l'Hôtel Communautaire ont bénéficié d'aménagements paysagers. L'entreprise Clément a assuré les travaux de terrassement tandis que, dans le cadre de leur formation professionnelle, les élèves du lycée agricole André Provots de Brette-les-Pins ont réalisé les plantations. Soit trois cent cinquante plants d'arbustes hauts et d'arbustes rampants, sur une surface de 290 m². Coût total de l'opération : 3 300 € environ.

BUDGET 2007

Après deux exercices caractérisés par un resserrement des marges de manoeuvre, 2006 s'est révélée comme une année de rupture positive. Pour 2007, la Communauté conserve ainsi sa bonne santé financière et sa capacité à investir.

Grâce à une reprise modérée des recettes fiscales et à une augmentation de la dotation versée par l'État en raison de l'accroissement de la population, la Communauté de Communes dispose en 2007 d'une force d'investissement satisfaisante. Il faut souligner que ce contexte favorable marque une véritable rupture par rapport aux années passées. Cette situation a conduit le Conseil Communautaire à maintenir le taux de la taxe professionnelle unique (TPU) à 13,59 %, et à fixer à 8,90 % le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), ce qui correspond à une progression mesurée de la fiscalité locale. Avec des perspectives de croissance tempérée des dépenses et des recettes, plusieurs grands investissements ont été programmés pour 2007, au premier rang desquels la déchetterie communautaire à Parigné l'Évêque, et le skatepark ainsi que l'aide à la construction de cinq logements locatifs à Changé. Le développement économique demeure bien sûr un domaine d'intervention majeur de la Communauté de Communes avec la nouvelle signalétique des zones d'activité à Changé, les aménagements de la zone du Ruisseau à Parigné-l'Évêque, et les premières opérations relatives à la deuxième tranche de la zone de La Chenardière à Changé. ■

en bref

Le chantier de la nouvelle déchetterie communautaire
Située à mi-chemin entre les communes de Brette-les-Pins et de Parigné-l'Évêque, au lieu dit « La Passardière », la future déchetterie communautaire prend forme. En visite sur le site à la fin du mois de mars, les élus de la Commission Environnement ont pu constater la bonne marche des travaux. Débutés

en janvier dernier, ils sont en effet aujourd'hui achevés à plus de 50%. L'ouverture de l'équipement, programmée au plus tard pour septembre 2007, entrainera la fermeture des sites actuels à Brette-les-Pins et à Parigné-l'Évêque, et sera l'occasion de mettre en place une nouvelle organisation du réseau communautaire. Le service Environnement réfléchit notamment aux modalités d'accueil des professionnels.

Les entreprises du marché
Les travaux sont assurés sous la maîtrise d'oeuvre de l'entreprise LTR de Coulaines.
■ Voirie et réseaux divers.
Entreprise Brûlé SA.
427 363,60 € HT.
■ Aménagements paysagers.
SARL Hoguin.
14 791, 88 € HT.
■ Clôture et portails.
Fermeture de Touraine.
27 064 € HT.

SOUS LE SOLEIL EXACTEMENT

Avec des panneaux solaires dans leur jardin et un poêle à granulés de bois dans leur maison, les Changéens Magali et Joël Lecoq démontrent que les énergies renouvelables sont aujourd'hui une alternative très concrète. Démonstration.

Membre active de l'association ***Énergies Avenir***, Magali Lecoq est une militante passionnée : « *il ne suffit pas de condamner le nucléaire* » déclare-t-elle. « *Encore faut-il savoir comment on peut produire autrement de l'énergie, et comment chacun peut s'engager efficacement* ». Forte de l'expérience très avancée des mouvements associatifs mayennais qui avaient refusé l'implantation d'un centre d'enfouissement de déchets nucléaires dans leur département, ***Énergies Avenir*** s'est donné pour ambition de favoriser le développement des énergies propres en Sarthe. L'association agit dans deux directions : l'information du grand public et l'aide à l'installation d'équipements grâce à des groupements d'achats. Panneaux solaires photovoltaïques (pour la production d'électricité) ou thermiques (pour la production d'eau chaude), permettent en effet aux particuliers de prendre toute leur part dans les économies d'énergie et dans la production et la promotion des énergies renouvelables. En outre, l'association envisage d'intervenir dans trois autres domaines : la récupération des eaux de pluie pour les sanitaires, l'aménagement urbain (notamment pour les lotissements) et le petit éolien.

Un exemple à suivre

« *Avec le groupement d'achats, notre installation photovoltaïque nous a coûté environ 19 000 €. Nous avons bénéficié d'une subvention régionale à hauteur de 6 000 € et d'un crédit d'impôt de 5 000 €. Compte tenu du fait que nous revendons à EDF une partie de l'électricité que nous produisons, à 30 centimes le KW/h, nous devrions amortir notre investissement en 13 ans* » témoigne Magali Lecoq. Elle ajoute en souriant : « *c'est souvent d'abord l'aspect financier qui conduit les gens à s'intéresser aux énergies alternatives. Mais si cela peut permettre d'éveiller ensuite les consciences et de susciter des engagements, tant mieux* ». Et en matière d'engagement, Magali Lecoq sait de quoi elle parle puisqu'en plus de ses panneaux solaires, elle a installé chez elle un poêle à granulés de bois qui chauffe sa maison de 100 m². Et qui lui a permis de réduire significativement sa facture d'électricité ! ■

http://energiesavenir.info

Poêle à bois et capteurs photovoltaïques : les installations « développement durable » de Magali et Joël Lecoq.

Le compost : un fertilisant naturel et écologique.

LA 2ÈME VIE DES DÉCHETS VERTS

Le compostage permet d'éliminer une grande partie des déchets ménagers de façon naturelle et sans le moindre frais. Il contribue à la préservation de l'environnement tout en produisant un amendement de qualité pour les terres de jardinage. Un éco-geste exemplaire.

Même si, au plan national, la quantité des déchets ménagers diminue légèrement depuis 2002, elle demeure aujourd'hui autour de 355 Kg par an et par habitant. Soit près de 1 Kg par jour ! Quand on sait par ailleurs que 29% de ces détritus sont des déchets putrescibles, on imagine le rôle crucial que pourrait jouer le compostage individuel. Certes, tous les putrescibles ne sont pas compostables, mais le double intérêt économique et écologique de cette technique est incontestable.

Économique

Le compostage permet de réduire significativement le tonnage des ordures ménagères et des déchets verts portés en déchetterie (tonte de pelouse et branchages divers). En 2006 par exemple, sur le territoire communautaire, la collecte et l'incinération des ordures ménagères a coûté 164 € la tonne à la collectivité, tandis que celui des déchets verts déposés en déchetterie a coûté 49 € la tonne (le traitement de ces derniers éléments consistant à faire réaliser un compostage industriel par un prestataire). Avec le compostage à domicile, l'augmentation inévitable et régulière du coût de ces opérations serait moins importante pour la Communauté de Communes.

zoom

La pelouse au prix fort

À la belle saison, la plus grande partie des déchets verts portés dans les déchetteries communautaires est constituée de tontes de pelouse. Compte tenu de la très forte humidité de ces dépôts, c'est essentiellement de l'eau que la collectivité est donc amenée à traiter. À défaut de réaliser un compostage complet, les particuliers qui disposent d'un terrain assez vaste peuvent faire sécher leurs tontes et ainsi participer activement au contrôle des coûts de traitement des déchets verts.

Écologique

Simple et à la portée de tous, la fabrication du compost chez soi est un geste fort en faveur de l'environnement. Comparable à l'humus, et utilisé seul ou en complément de terreau, le compost améliore l'aération et le drainage des sols lourds et accroît l'activité biologique de la terre de jardinage. Il respecte les cycles de vie de la matière organique et limite de façon importante le recours aux méthodes chimiques d'amendement.

Comment ça marche ?

Peuvent être mis dans un composteur : les fruits et les légumes en morceaux, les épluchures, le marc et les filtres à café, les fleurs et les plantes d'intérieur, le papier journal, la tonte de pelouse, les mauvaises herbes (hors graminées), la paille, le foin, les feuilles mortes. Pour obtenir un bon compost, il convient de mélanger les diverses catégories de déchets et de remuer régulièrement les éléments afin de maintenir une humidité contrôlée. ■

ENQUÊTE « COMPOSTAGE INDIVIDUEL »

La Communauté de Communes envisage de mettre des composteurs individuels à disposition des particuliers à des conditions tarifaires avantageuses. Si vous êtes intéressé, merci de remplir ce COUPON-RÉPONSE *.

Prénom - nom : .....

Surface d'espaces verts à votre disposition : .....

Commune : .....

Type de composteur souhaité :

☐ Plastique.

☐ Bois.

COUPON-RÉPONSE à retourner avant le 30 juin à l'Hôtel Communautaire - rue des Écoles - 72250 Parigné-l'Évêque ou à déposer dans l'une des déchetteries communautaires.

** Ces informations sont collectées à des fins statistiques. Elles ne seront pas divulguées à des tiers. Elles permettront d'évaluer le nombre de composteurs nécessaires, leur type, ainsi que leur contenance.*

Photos non contractuelles.

PASCAL JOUBERT : UNE SOLIDE DÉTERMINATION

Nouveau président des menuiseries Bourneuf à Parigné-l'Évêque depuis l'été dernier, Pascal Joubert est un repreneur comblé. Après près de vingt ans d'expérience dans la gestion et le développement chez MT Packaging, il a su succéder à Gérard Bourneuf avec sérénité à la tête d'une entreprise familiale bientôt centenaire. Portrait d'un homme qui sait ce qu'il veut. Et où il va.

« *J'ai toujours désiré diriger ma propre entreprise* » dit Pascal Joubert. « *Du coup, quand j'ai senti que le moment était venu pour moi de quitter MT Packaging, j'ai tout suite envisagé de reprendre une affaire* ». Il faut dire que Pascal Joubert n'aime guère les situations figées. Après dix-huit ans à participer activement, dans des fonctions toujours renouvelées et à des postes variés, au développement de la société aujourd'hui connue sous le nom de MT Packaging, il était arrivé à un tournant de sa carrière. Il témoigne : « *avec le rachat de l'entreprise par le groupe international Alcan, une nouvelle culture s'est imposée. Une culture anglo-saxonne, avec une organisation et une définition des responsabilités qui ne me correspondaient pas et qui ne me permettaient plus de progresser. Dans ces circonstances, j'ai sauté le pas* ».

Une rencontre

Après une formation assurée par le CRA (Cédants et Repreneurs d'Affaires), qui lui a présenté les différents aspects et les difficultés de la transmission d'entreprises, Pascal Joubert s'est mis en quête de sa « cible ». Avec une préférence : rester en Sarthe. « *Je suis Sarthois d'origine, j'y ai mes attaches et mon histoire, je tenais donc à rester chez moi pour me lancer dans cette aventure* » confie-t-il. Il analyse alors plusieurs domaines d'activité et porte son choix sur la menuiserie, secteur à fort potentiel de développement. Les contacts avec la chambre de commerce et d'industrie et Sarthe Expansion font le reste : il se décide pour les menuiseries Bourneuf de Parigné-l'Évêque. « *L'un des principaux obstacles dans les reprises d'affaires reste la qualité de la relation qui se noue entre le vendeur et l'acheteur* » explique Pascal Joubert. Il précise : « *les aspects financiers sont bien sûr déterminants mais c'est d'abord la rencontre qui compte. Le contact. Surtout dans le cas d'une entreprise familiale* ». De fait, Gérard Bourneuf et Pascal Joubert se sont séduits. Gérard Bourneuf a d'ailleurs accompagné son successeur les premiers mois, et il passe toujours de temps en temps pour saluer son ancienne équipe. Il sera d'ailleurs très impliqué dans la célébration du centenaire de la société en 2010.

Pascal Joubert porte le livre de l'entreprise dont les premières lignes ont été écrites en 1910 par le grand-père de Gérard Bourneuf. Toute une histoire !

Droit devant

« *J'ai acheté une entreprise artisanale aux fondations saines et solides* affirme Pascal Joubert. « *Je souhaite maintenant la développer en proposant de nouveaux produits, notamment dans la protection incendie, et en mettant en place une prospection commerciale dynamique auprès de nos clients potentiels en Sarthe, où nous réalisons 40% de nos résultats, et dans les départements limitrophes* ». Ambitieux, Pascal Joubert s'est même fixé un objectif : doubler le chiffre d'affaires en cinq ans. Une progression qui impliquerait bien sûr des créations d'emploi pour le bassin de Parigné-l'Évêque. ■

http://www.menuiserie-bourneuf.fr (site en cours de construction)

zoom

La transmission d'entreprises sur le net

Toutes les transmissions d'entreprises ne se déroulent pas aussi vite et aussi bien que celle des menuiseries Bourneuf. Plusieurs services internet ont donc été mis en place afin de favoriser les contacts entre les cédants et les repreneurs potentiels. Sarthe Expansion a ainsi lancé l'année dernière le site Trans-Reprise qui s'élargit actuellement à toute la région des Pays de La Loire. À noter également le site national Reprendre une entreprise et celui de l'association nationale pour la transmission d'entreprises.

- **http://www.transreprise.com**
- **http://www.transcommerce.com**
- **http://www.cra.asso.fr**

Le parc d'activité de La Boussardière à Parigné-l'Évêque.

LES Z.A. TROUVENT (ENTRE)PRENEURS

À Changé et à Parigné-l'Évêque, la commercialisation des nouveaux espaces économiques se poursuit. Tour d'horizon des entreprises qui s'installeront bientôt sur le territoire.

En investissant le parc d'activité de La Boussardière au début de l'année 2007, l'usine MT Packaging a été la première entreprise à occuper l'une des nouvelles zones créées par la Communauté de Communes. Bonne nouvelle : elle aura une voisine dès le début de l'année prochaine. Le cabinet vétérinaire des Docteurs Gaillard, Rouanet et Prenant, actuellement installé au Grand Lucé et à Parigné-l'Évêque, créera une clinique de 250 m² sur la parcelle située en face du giratoire de l'A28. Le permis de construire est en cours d'instruction. Spécialisée dans les soins pour petits animaux (chats et chiens essentiellement), la clinique disposera également d'un salon de toilettage. Y exerceront deux vétérinaires, deux assistantes vétérinaires et deux toiletteuses. Avec ses deux projets validés, la commercialisation de la première tranche de 8 hectares du parc de La Boussardière est donc en bonne voie.

France Feuillard vise le nord

Disposant déjà d'une précédente unité sur la zone des Ravalières, l'entreprise France Feuillard sera l'une des premières à s'installer sur la zone de La Chenardière à Changé fin 2007, début 2008. Spécialiste du cerclage *, et seule en France à fournir une cercleuse très utilisée pour l'emballage professionnel de colis, France Feuillard souhaitait créer et développer un pôle de service après-vente et de logistique au nord de La Loire. Avec une production près de Perpignan et une clientèle répartie sur toute la France, notamment dans le nord, l'entreprise avait en effet besoin de se rapprocher de ses clients pour gagner en réactivité. Le bâtiment avoisinera les 1800 m² et deux emplois supplémentaires pourraient être créés en plus des deux existants.

LCB s'agrandit

La société changéenne LCB (Louis Couverture Bardage) déménagera de l'allée de la Coudre à La Chenardière à la fin de l'année 2007. Avec deux bâtiments (l'un de 1100 m² et l'autre de 500 m²) l'entreprise va augmenter le volume de son activité de couverture industrielle. En plus des quatorze postes transférés du site actuel, trois emplois nouveaux devraient être créés pour accompagner ce développement. Pour la première tranche de La Chenardière, deux autres projets sont bien avancés, et les compromis de vente pourraient prochainement être signés. À suivre. ■

* Le cerclage consiste à envelopper des paquets, des colis ou des palettes pour assurer leur transport dans de bonnes conditions.

en bref

À la rencontre des chefs d'entreprises

Le 5 avril dernier, les chefs d'entreprises du territoire ont répondu à l'invitation de la Communauté de Communes.

La manifestation, intitulée « Développement économique, développement durable » a permis aux élus de rencontrer les acteurs de la vie économique locale, mais aussi de présenter le rôle de la Communauté de Communes et ses projets en matière de développement économique. Carole Leturcq, de l'imprimerie ITF de Mulsanne, et Catherine Loriot, de l'entreprise SM Charpente de Spay, ont pu apporter leur témoignage sur les actions « développement durable » engagées par leur entreprise respective : la première, avec une production particulièrement respectueuse de l'environnement (grâce, notamment, à l'utilisation systématique d'en-

cres végétales), la seconde avec une mini-déchetterie interne à l'entreprise qui garantit des chantiers de construction propres. Deux exemples à suivre.

Bon appétit

Laurent Georges a repris le magasin de Jean-Philippe Mérel à Brette-les-Pins. Outre les prestations classiques de cuisinier et de traiteur, le *Panier Gourmand* propose également un service de cuisine à domicile.
Tél. : 02-43-75-83-17.

LES AIDES DU PAYS AUX EXPLOITATIONS AGRICOLES

À Challes, Mickaël Croiseau a installé un local phytosanitaire qui sécurise son exploitation.

Dans le cadre du contrat qui s'achève cette année, le Pays du Mans a apporté son aide aux exploitations agricoles. Au menu, rénovation et mise aux normes des installations et soutien aux actions en faveur de l'environnement. Bilan.

Avec un montant global d'environ 90 000 € à ce jour, les enveloppes accordées par le Pays aux agriculteurs ont concerné des travaux de mises aux normes, notamment pour les installations électriques et gaz, l'intégration paysagère des exploitations, l'acquisition de matériel innovant, le développement de la vente directe, et l'utilisation des biocarburants. Treize projets ont été soutenus sur la Communauté de Communes des Portes du Maine, quatre sur la Communauté de Communes des Rives de la Sarthe, huit sur la Communauté de Communes de l'Antonnière, deux sur la Communauté de Communes du Bocage Cénomans, deux sur Le Mans Métropole, huit sur la Communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Bélinois et six sur la Communauté de Communes du Sud-Est du Pays Manceau. Parmi ces bénéficiaires, le challois Mickaël Croiseau, cultivateur, a reçu une subvention de 30% pour l'acquisition d'un local phytosanitaire. Il témoigne : « *grâce à ce local, j'ai pu mettre aux normes mon exploitation avant même que la réglementation ne m'y oblige. Fermé à clefs, équipé de bacs de rétention et de bouches de ventilation, cet équipement me permet de stocker mes produits de traitement en toute sécurité* ». Mickaël Croiseau insiste sur la qualité du suivi de son dossier : « *pour moi, en trois mois tout a été bouclé. Les services du Pays sont vraiment à notre écoute et ils ont bien accompagné les efforts du monde agricole pour le développement d'une agriculture raisonnée et durable. J'espère que le prochain contrat comportera lui aussi un volet agricole significatif* ». Qu'il se rassure car à l'avenir, le Pays soutiendra les projets agricoles collectifs qui auront un impact sur le territoire. **Contact** : 02-43-51-23-23. ■

CYBERCENTRE

Les nouveaux horaires d'ouverture

Lundi : 14h à 18h.
Mardi : 9h à 12h / 14h à 18h.
Mercredi : 9h à 12h / 14h à 18h.
Jeudi : 9h à 12h.
Vendredi : 9h à 12h / 14h à 18h.
Samedi : 9h à 12h / 14h à 17h.

Les horaires du Cybercentre seront de nouveau modifiés pour les mois de juillet et août. À voir dans le prochain Écho Communautaire.

Programme des initiations et des ateliers

■ *Découverte de l'informatique* les 14 et 28 mai ainsi que le 11 juin de 9h à 12h à Parigné-l'Évêque.
■ *Découverte d'Internet* les 18 et 25 avril ainsi que les 2 et 9 mai de 19h à 21h à Saint-Mars-d'Outillé.
■ *Les logiciels libres* le 25 juin de 9h à 12h à Parigné-l'Évêque.
■ *PowerPoint* le 24 mai de 14h à 17h à Parigné-l'Évêque.
■ *La retouche photo dans PhotoFiltre* le 21 mai de 9h à 12h et le 31 mai de 14h à 17h à Parigné-l'Évêque.

Réservées aux adhérents du Cybercentre, ces animations sont proposées au tarif de 10,50 €.

Renseignements et inscriptions au 02-43-40-15-15.

PASSION THÉÂTRE

Dans le sud-est manceau, le théâtre se conjugue à tous les goûts et à tous les âges. Deux troupes adultes, aux répertoires assez différents, ainsi que trois ateliers jeunes, s'offrent au public mais aussi aux amateurs qui rêvent de monter sur les planches. Coup de projecteur et lever de rideau sur les passionnés de la scène.

Fondé en 1990 sur la base de l'atelier adultes du centre François Rabelais de Changé, le ***Théâtre Chrysalide*** s'est fait une spécialité de monter des projets ambitieux et d'une grande élégance. Avec un recours systématique aux masques, réalisés par la troupe elle-même, avec un savant mélange de jeu d'acteurs et de chant choral, avec, aussi, un choix de textes variés, parfois réécrits à sa manière, la troupe propose des spectacles vraiment séduisants. Plusieurs créations du ***Théâtre Chrysalide*** ont ainsi été programmées dans le cadre de manifestations de renom, notamment au prestigieux festival du théâtre masqué d'Avrillé dans le Maine-et-Loire. Conçues grâce à un travail en commun où chacun prend toute sa part, y compris dans la mise en scène, les pièces du ***Théâtre Chrysalide*** mobilisent entre dix en vingt personnes à chaque fois, autour d'un « noyau dur » de quelques passionnés. Parmi eux, le Challois Joël Bachelot réalise des masques et assure la mise en scène du projet actuellement en cours d'élaboration. Il s'agit d'une adaptation de « *Les Russkoffs* », le célèbre récit de François Cavanna. L'auteur a donné son accord en personne, et le spectacle devrait faire l'ouverture de la saison culturelle du centre François Rabelais en octobre prochain.

Avec ses masques et ses costumes splendides, le *Théâtre Chrysalide* offre des spectacles très originaux.

Et des Scoubidous

Avec dix-huit comédiens permanents et huit techniciens en coulisses, les ***Scoubidous*** se présentent comme une troupe très solide. Créée à Challes en 1994, les ***Scoubidous*** participent à de nombreux festivals et entretiennent une belle réputation sur le territoire communautaire... et au-delà. Le spectacle préparé pour 2007 est un grand classique du théâtre de boulevard : « *La dame de chez Maxim* » de Georges Feydeau. Bonne humeur en perspective pour une pièce qui sera prête en automne 2007. Et qui pourra, comme d'habitude, être jouée à la demande dans d'autres communes que Challes.

Pour les juniors

Les ***Scoubidous***, c'est aussi un atelier jeunes particulièrement dynamique qui permet de monter deux à trois spectacles par an. Cette saison, près d'une soixantaine d'enfants et d'adolescents suivent les ateliers mis en place. À Brette-les-Pins, grâce à la MJC, et à Changé, grâce au centre François Rabelais, les jeunes amateurs de théâtre peuvent eux aussi donner libre cours à leur passion. Qu'il s'agisse de pièces existantes, ou de nouveaux textes qu'ils écrivent eux-mêmes, ces comédiens en herbe donnent des spectacles qui méritent d'être vus. Alors à vos agendas !

Contacts :
- ***Théâtre Chrysalide***
js.bachelot@wanadoo.fr
- ***Scoubidous***
yannick.livet@wanadoo.fr
- ***Atelier de Brette-les-Pins***
francois.cormier2@wanadoo.fr
- ***Atelier du centre Rabelais***
culture-rabelais@wanadoo.fr. ■

en bref

Brette Espoir

L'association ***Brette Espoir*** a été créée pour aider et accompagner les familles d'enfants malades ou handicapés. Elle organise également des formations aux gestes de premiers secours. N'hésitez pas à lui apporter votre soutien, les dons qui lui sont faits sont déductibles des impôts sur le revenu. Par exemple, un don de 50€ ne vous coûte en réalité que 17€.

■ http://bretteespoir.new.fr

Nos enfants méritent mieux, non ?

Trions nos emballages aujourd'hui,
on nous remerciera demain.

RECYCLAGE ADELPHE
la bonne réponse

du Pays Manceau
du Sud-est